



**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU MARDI 2 OCTOBRE 2018

Nombre de conseillers
en exercice : 39

A l'ouverture de l'affaire
Nombre de présents : 25
Nombre de représentés : 08
Nombre de votants : 33

L'AN DEUX MILLE DIX-HUIT, le mardi deux octobre, le Conseil municipal de Le Port s'est réuni à la Mairie, après convocation légale sous la présidence de M. Olivier Hoarau, Maire.

Secrétaire de séance : Mme Annick Le Toullec 6^{ème} adjointe.

OBJET

Affaire n°2018-139
**APPROBATION
DU PROCES-VERBAL
DU CONSEIL MUNICIPAL**
**SEANCE
DU MARDI 4 SEPTEMBRE 2018**

Étaient présents : M. Olivier Hoarau Maire, M. Fayzal Ahmed Vali 1^{er} adjoint, M. Bernard Robert 2^{ème} adjoint, Mme Jasmine Béton 3^{ème} adjointe, Mme Annick Le Toullec 6^{ème} adjointe, M. Armand Mouniata 8^{ème} adjoint, M. Wilfrid Cerveaux 10^{ème} adjoint, M. Faustin Galaor, M. Ludovic Latra, Mme Sonia Bitaut, M. Jean-Bernard Gaillac, Mme Danila Bègue, M. Alain Iafar, Mme Brigitte Laurestant, M. Jean-Hubert M'Simbona, Mme Dorisca Tiburce, Mme Karine Infante, Mme Bibi Fatima Anli, M. Romuald Tanguy, Mme Sabine Le Toullec, Mme Mémouna Patel, M. Daniel Vassinot, M. Henry Hippolyte, M. Patrice Payet, Mme Firose Gador, M. Patrick Jardinot, Mme Valérie Auber.

NOTA / Le Maire certifie que :

- la convocation du Conseil municipal a été faite le 24 septembre 2018 et affichée le 25 septembre 2018.

- le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le : **16 OCT. 2018**

LE MAIRE


Olivier HOARAU

Absents représentés : M. Jean-Claude Maillot 7^{ème} adjoint (par Mme Jasmine Béton 3^{ème} adjointe), M. Jean-Paul Babef (par Mme Bibi Fatima Anli), Mme Karine Mounien (par Mme Dorisca Tiburce), Mme Catherine Gossard (par Mme Sonia Bitaut), M. Brandon Incana (par M. Romuald Tanguy), Mme Anne-Laure Boyer (par Mme Annick Le Toullec 6^{ème} adjointe) Mme Mikaëla Latra (par M. Wilfrid Cerveaux 10^{ème} adjoint), M. Hary Auber (par Mme Karine Infante).

Arrivé (s) en cours de séance : Mme Mémouna Patel à 17h10.

Départ (s) en cours de séance : M. Patrick Jardinot à 17h10, Mme Valérie Auber à 17h10, Mme Bibi Fatima Anli à 18h15, Mme Dorisca Tiburce à 18h45, M. Ludovic Latra à 18h46, Mme Brigitte Laurestant (de 18h46 à 18h54).

Absent (s): Mme Annie Mourgaye 4^{ème} adjointe, Mme Cala M'Rhéhourri 5^{ème} adjointe, M. Sergio Erapa 9^{ème} adjoint, Mme Dalila Mahé.

.....
.....

Affaire n°2018-139

**APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU MARDI 4 SEPTEMBRE 2018**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Règlement Intérieur du Conseil municipal, notamment son article 27,

Vu le rapport présenté en séance du 2 octobre 2018 relatif à l'approbation du procès-verbal du mardi 4 septembre 2018,

Après avoir délibéré et à la majorité (1 abstention : Mme Firose Gador),

DÉCIDE

Article 1 : d'approuver le procès-verbal du Conseil municipal du mardi 4 septembre 2018 ;

Article 2 : d'autoriser le Maire ou tout adjoint habilité à signer tous les documents y afférents.

**POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE**



Olivier HOARAU